



## Ordonnance de télécom CRTC 2017-398

Version PDF

Ottawa, le 7 novembre 2017

### Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Coop Câblo Leeds	AMT 1 Introduction du Tarif des entreprises de services locaux concurrentes (ESLC)	23 octobre 2017	13 novembre 2017
Norouestel Inc.	AMT 1002 Tarif général – Retrait de certains services Internet aux entreprises	13 octobre 2017	15 décembre 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général